

TVET – Français C

T113

Wednesday, 22/11/2017

02:00 – 05:00 PM

WORKFORCE DEVELOPMENT AUTHORITY



P.O. BOX 2707 Kigali, Rwanda Tel: (+250) 255113365

**EXAMEN NATIONAL DE FIN D'ETUDES SECONDAIRE, A2,
ANNEE ACADEMIQUE 2017,
ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES**

INTITULE : FRANÇAIS C

OPTIONS:

“Electricity (ELC), Computer Electronics (CEL), Electronics and Telecommunication (ETL), Construction (CST), Public Works (PWO), Carpentry (CAP), Tailoring (TAL), General Mechanics (GME), Motor Vehicle Mechanics (MVM)”

DUREE : 3 heures

Instructions pour le candidat :

L'épreuve de Français C comprend trois sections :

Section I : Questions de compréhension **35 marks**

Section II : Questions de langue **45 marks**

Section III : Question d'expression écrite. **15 marks**

Les questions de compréhension et une partie des questions de langue portent sur le **texte “ Les langues africaines »** de Maurice HOUIS, in *Anthologie linguistique de l'Afrique Noire*, P.U.F., Paris, 1971.

Avant de répondre à ces questions, lisez attentivement le texte. Formulez vos réponses en phrases complètes. Quant aux autres questions, répondez en vous conformant aux consignes données à cet effet.

La question d'expression écrite porte sur un sujet qui vous convient. Avant d'y répondre, lisez-la attentivement ainsi que la consigne y relative. Ne dépassez pas les lignes prévues pour la réponse.

Texte : Les Langues africaines

Il est une exigence ressentie par un nombre croissant d'Africains : celle d'intégrer leurs langues à part entière dans leur développement afin qu'elles ne soient plus en marge, mais qu'elles deviennent un facteur qui y participe et qui l'exprime.

Mais, dira-t-on, il y a de multiples langues en Afrique ; comment fonder une politique linguistique sur la base de multiples champs d'intercommunication ? Il n'est certes pas question de nier l'évidence et de cacher la difficulté, mais c'est une erreur de ne voir dans la situation du langage en Afrique noire qu'un inextricable damier linguistique.

L'objection ne tient pas devant trois arguments. Tout d'abord, il existe des communautés linguistiques démographiquement importantes (hausa, swahili, manding, wolof, peul, yoruba, lingala, baulé, moré, ibo, éwé, fon, songay, sango, etc...). Il y a plus de locuteurs hausa que de citoyens danois ou hollandais. Le prestige est l'extension de ces langues se référant à une histoire plus ou moins ancienne selon les cas, mais toujours à une histoire précoloniale.

Ensuite, il est très fréquent que les Africains dont la langue première n'est pas l'une de ces langues à prestige soient bilingues. Les grandes langues en question appartiennent à des communautés autour desquelles gravitent des communautés de moindre prestige dans un processus lent d'assimilation. Selon que celles-ci sont plus ou moins divisées du point de vue dialectal, qu'elles sont plus ou moins en dépendance économique, elles ne font de la langue à prestige qu'un usage minimal, ou au contraire un usage très fréquent pour une grande partie des messages. Il y a des degrés dans le bilinguisme. Ainsi les grandes langues acquièrent une fonction véhiculaire qui peut se manifester très loin de leur territoire d'origine. Il y a des langues en pointe, il y a des langues en perte de vitesse.

Il y a des situations de bilinguisme qui tendent vers le monolinguisme quand la langue seconde se substitue à la langue première grâce à sa plus grande utilité. La situation du langage en Afrique noire est dynamique.

Enfin, un troisième argument : même là où il y a véritablement une multiplicité de langues, où aucune ne domine par le nombre des locuteurs, par le prestige ou par l'efficacité pratique, il est fréquent que ces langues, dans une zone déterminée, soient étroitement parentes, que leurs systèmes et leurs structures soient les mêmes. C'est le cas entre l'éwé et le fon, entre l'éwondo et le basa, entre le baulé et l'anyi. On pourrait multiplier les exemples. Une économie certaine au plan pédagogique peut être réalisée puisque ces langues entre lesquelles il n'y pas toujours intercompréhension opèrent néanmoins selon le même type de fonctionnement.

Mais, dira-t-on encore, toute politique linguistique reconnaissant dignité et officialité aux langues africaines n'aura-t-elle pas pour conséquence d'évacuer progressivement le français et l'anglais ? Il y a à cela bien des réponses. La scolarisation primaire en français ou en anglais revient à imposer à des enfants une langue dont la majorité, dans leur vie d'homme, n'aura pas besoin professionnellement. L'enseignement en langue africaine est un facteur qui permet d'éviter cette grave rupture qu'on constate entre la vie scolaire et la vie extrascolaire et qui va en l'encontre d'un développement harmonieux de la personnalité, respectueux de sensibilité, en continuité avec l'éducation familiale.

Le problème n'est pas d'évacuer les langues européennes ; elles sont senties comme nécessaire dans les relations interafricaines larges, dans les relations avec le monde extérieur, pour accéder à une grande partie de la presse et des livres. Le problème n'est pas non plus de savoir si les langues africaines ont les propriétés internes requises pour assumer une fonction d'enseignement et de divulgation par l'écrit. Elles sont, comme toute langue, adaptées aux besoins de communication des gens qui les parlent et si ces besoins s'élargissent, l'ouverture et l'enrichissement de la langue sont affaire de politique et de décision du pouvoir.

Il suffit de se mettre au travail. Les exemples du swahili et du haussa, pour ne citer que ceux-là, sont suffisamment probants.

Le problème est de penser une politique linguistique avec les langues africaines comme véhicule d'enseignement, d'information et de culture, dans une prospective qui avance par étapes précises. Il s'agit de faire en sorte que le développement qui est une ouverture sur la modernité entraîne avec lui les langues africaines dans sa technologie et dans sa philosophie. Le problème est aussi de situer le statut du français ou de l'anglais là où ces langues sont utiles, en conformité avec les fonctions linguistiques que les Africains leur reconnaissent dans la situation historique présente.

Maurice HOUIS, *Anthologie linguistique de l'Afrique Noire*, P.U.F., Paris, 1971.

Répondre aux questions de compréhension du texte (35 points)

01. Quel sera, d'après l'auteur, le rôle du français et de l'anglais en Afrique si les langues africaines retrouvent « dignité » et « officialité » ?
(4 points)
02. « Mais, dira-t-on, il y a de multiples langues en Afrique ». Qui est représenté par le substitut « on » ?
(3 points)
03. « *Il y a plus de locuteurs hausa que de citoyens danois.* » Que veut démontrer l'auteur par cet exemple ?
(3 points)
04. Précisez, d'après le texte, dans quels cas l'usage de la langue à prestige est minimal.
(4 points)
05. D'après l'auteur, certaines langues sont-elles incapables de véhiculer un savoir technique et scientifique, d'assumer une fonction d'enseignement et de vulgarisation par l'écrit ? Comment justifie-t-il sa position ?
(5 points)
06. Expliquez les expressions suivantes : (5 points)
 - a) afin qu'elles ne soient plus en marge :
 - b) un damier linguistique :
 - c) des langues en perte de vitesse :
 - d) la situation du langage en Afrique Noire est dynamique :
 - e) les relations interafricaines larges :

07. Quelles sont les langues les plus utilisées au Rwanda ? (4 points)
08. Donnez au moins cinq exemples de communautés linguistiques tel que stipule l'auteur ? (5 points)
09. Qu'entendez-vous par le mot bilinguisme ? (2 points)

Section II. Questions de langue

45 marks

-
10. « Il est une exigence ressentie par un nombre croissant d'Africains : Celle d'intégrer leurs langues à part entière dans leur développement ».
- a) Transformer la phrase donnée de façon à obtenir une phrase active et à supprimer le double point et le substitut « celle ».
- b) Transformer la phrase donnée de façon à exprimer la même idée, en une seule proposition, à l'aide d'une nominalisation. (4 points)
11. Dans la phrase suivante, exprimez la même idée en une seule proposition et à l'aide d'une nominalisation. (4 points)
- « Selon que celles-ci sont plus ou moins divisées du point de vue dialectal, qu'elles sont plus ou moins en dépendance économique, elles ne font de la langue à prestige qu'un usage minimal ou au contraire un usage très fréquent ».
12. Dans la phrase suivante, remplacez « à prestige » par l'adjectif correspondant, au superlatif relatif. (2 points)
- « Elles ne font de la langue à prestige qu'un usage minimal ».
13. Il est fréquent que ces langues, dans une zone déterminée, soient étroitement parentes. (3 points)
- a) A l'aide d'une nominalisation, exprimez la même idée en une seule proposition.
- b) A l'aide d'un adverbe, exprimer la même idée en une seule proposition.
- c) Remplacez l'adjectif « parentes » par un participe de la même famille.

14. Dans la phrase suivante, exprimez la même idée à l'aide d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée. **(2 points)**
« La langue seconde se substitue à la langue première grâce à sa plus grande utilité. »

15. Les grandes langues acquièrent une fonction véhiculaire. **(4 points)**

a) Mettez cette phrase au futur.

b) Commencez cette phrase par : « Il *serait souhaitable que...* »

16. « Une économie certaine au plan pédagogique peut être réalisée puisque ces langues opèrent selon le même type de fonctionnement » **(4 points)**

a) Transformer cette phrase de façon à exprimer la même idée à l'aide d'une subordonnée de conséquence.

b) Transformer la phrase de façon à insister sur le fait qu'il s'agit d'une suggestion.

c) Transformer cette phrase de façon à utiliser la voix active.

17. Posez la question qui a comme réponse les mots soulignés. **(5 points)**

a) Je vais au marché.

b) Carine a douze ans.

c) Il est sept heure précise.

d) Il parle à Paul.

e) Nous parlons plus de deux langues.

18. Conjuguez le verbe entre parenthèse tout en faisant des accords nécessaires. **(5 points)**

19. Réarrangez les mots ou groupe de mots pour faire de bonnes phrases. **(5 points)**

a) mangé / en / un / il / a

b) non / pas / en / je / besoin / n' / ai

c) on / souvent / au marché / trouve / en

d) en / allons / parler / nous / demain matin

e) ai / marre / en / j' / de tes histoires à dormir debout !

20. Recopiez les phrases suivantes en remplaçant les parties soulignées par le pronom « en ». **(3 points)**

- a) Nous allons profiter de cette belle occasion.
- b) Uwera déteste la mort et pour cette raison elle ne parle pas souvent de la mort.
- c) Que pense-t-elle de ta suggestion ?

21. Réécrivez le texte suivant en choisissant la bonne réponse entre parenthèses. **(4 points)**

Il ya de cela deux semaines, j'ai retrouvé Kanyana, une vielle (d'enfance, connaissance, de longue date). Nous étions contents (pour, de, à) nous revoir. Nous nous sommes (souvenus, rappelés) de nos jeux d'enfance. Depuis que nous nous sommes revus, nous nous voyons (de nos jours, tous les jours, d'habitude).

Section III. Question d'expression écrite

20 marks

22. Résumez en 250 mots le texte : « Les langues africaines »

- Ce résumé sera rédigé sous la forme d'un texte suivi, sans sous-titres ni numéros
- La structure du texte et l'enchaînement des idées apparaissent clairement.
- a. La compréhension du sujet, la cohérence et la pertinence des idées comptent **pour 12 points**
- b. Le style, la syntaxe, l'orthographe, la présentation générale et la longueur de la production écrite compte **pour 8 points**
- c. **N'écrivez ni votre nom, ni celui de votre établissement sur la feuille réponse.**

Page libre